



Nos Séminaires concernant les pollutions électromagnétiques

Pourquoi organisons-nous des séances d'informations concernant les influences des champs électromagnétiques ?

Depuis des années, on constate que les champs électromagnétiques alternatifs tant en extrêmement basses fréquences (réseaux et appareils électriques 50 Hz), qu'en hautes fréquences modulées en impulsions digitales à basses fréquences (téléphonie mobile), ont des implications négatives sur la santé humaine et animale. Ces études émanant de laboratoires universitaires ayant pignon sur rue sont toujours minimisées, voire dénigrées par les industriels de l'électricité et des télécommunications.

Les politiques qui devraient avoir pour objectif la santé des personnes qui les ont élus, se retranchent derrière les avis d'institutions internationales, lesquelles déclarent s'appuyer sur les conseils d'experts considérés comme indépendants. Comme le souligne la Résolution de Catania (13-14 septembre 2002), soutenue par l'Institut Supérieur Italien de Prévention et de Sécurité du Travail et formulée par d'éminents chercheurs de renommée internationale, cette indépendance revendiquée par les experts est loin d'être garantie, même au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé. En effet, il est curieux de constater que lorsque des chercheurs découvrent au cours de leurs recherches, des effets néfastes pour la santé des champs électromagnétiques, ils sont rapidement mis à l'écart de leurs laboratoires et voient leurs budgets de recherche réduits à néant. D'autres, par contre ne découvrent jamais aucun effet nuisible pour la santé, et lorsqu'on s'informe objectivement sur le financement de leurs recherches, on y trouve un très fort soutien financier des industriels de l'électricité et des télécommunications. Coïncidences ou relations de cause à effet ? Mieux, on voit aujourd'hui des instances officielles voler au secours des industriels aux dépens des victimes des champs électromagnétiques. Les organes de presse dont les journalistes sont très rarement compétents en ces matières, ne font que répercuter des informations contradictoires (voire parfois biaisées) que personne ne comprend (serait-ce le but à atteindre ?). Cette façon de procéder n'est hélas pas le seul exemple auquel nous soumettent nos dirigeants depuis des années. On a vu les pouvoirs politiques et les services publics (soi-disant indépendants) accourir au secours des pollueurs en dissimulant la vérité: amiante, sang contaminé, encéphalopathie spongiforme bovine, politiques de vaccinations, argumentations fallacieuses en faveur du mercure des amalgames dentaires, politique d'agrégation des pesticides, etc. L'attitude de la Direction de la Santé Publique et de ses "conseillers scientifiques" en France pendant et après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986 a été et reste édifiante quant à ses prises de position...

Pire, l'Organisation Mondiale de la Santé, poussée dans le dos par le Comité International de Protection contre les Radiations Non Ionisantes (ICNIRP), **une association de droit privé**, tente de faire adopter aux gouvernements de toute la planète des normes très élevées, favorables aux industriels, en les présentant comme une garantie de protection des populations. On croit rêver!

Pourtant, il faut savoir que les compagnies d'assurances de l'ensemble de la planète ont émis depuis 2003 une clause d'exclusion concernant les risques électromagnétiques. Cette clause d'exclusion figure explicitement sur toutes les polices d'assurances en responsabilité civile...

La population endormie par le langage lénifiant et rassurant (incompétent peut-être) des politiques comprend peu de choses à ces normes ou à ces recommandations. Le fatras de

définitions faisant appel à des notions de mathématiques et de physique que la plupart des gens ne possèdent pas, décourage toute recherche d'information objective.

Depuis plus de 15 ans, nous organisons des séminaires d'informations en rendant ces notions de niveaux d'exposition du public aux radiations électromagnétiques simples, abordables pour tous et compréhensibles. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement...

Nous avons dû les interrompre pendant quelques temps pour des raisons de santé, mais nous y revenons aujourd'hui...

A qui s'adressent nos séminaires concernant les champs électromagnétiques ?

- **1. A toute personne** soucieuse de s'informer objectivement sur les risques liés aux champs électromagnétiques afin de pouvoir améliorer ses conditions de vie et celles des siens en connaissance de cause,

- **2. Aux personnes projetant de construire ou de transformer une habitation ou une construction** quelconque en appliquant certaines règles faciles de protections des futurs habitants contre les champs électromagnétiques,

- **3. Aux fermiers et aux éleveurs d'animaux de rente** afin de les aider à comprendre, à mesurer rationnellement et à résoudre les nombreux problèmes de tensions et de courants parasites liés aux installations électriques (clôtures électriques intérieures, terres à impédance trop élevée, mises à la terre inefficaces, installations électriques défectueuses...) ou à des lignes à haute tension proches.

- **4. Aux professionnels du bâtiment (architectes, électriciens, entrepreneurs, concepteurs de projets)** qui pourront ainsi acquérir les connaissances des techniques et des matériaux permettant de construire et de transformer des lieux de vie et de travail en limitant au maximum l'incidence des champs électromagnétiques sur les conditions de séjour et d'activités.

- **5. Aux membres de Comités de Sécurité et d'Hygiène d'entreprises et aux délégués syndicaux**, afin d'élargir leur champ de vision concernant les nombreux problèmes d'inconfort au travail (mise en application des normes suédoises d'ordinateurs TCO-2003, aménagement des postes de travail en dehors des influences électromagnétiques, limitation des expositions du personnel aux champs électriques et magnétiques 50 Hz, rationalisation de l'utilisation des téléphones mobiles...).

- **6. Aux professionnels de la santé**, afin de leur permettre d'aborder, de comprendre et de résoudre rationnellement des situations observées chez certains patients. Certains médecins encore désinformés par le système de "pensée unique" auquel nous sommes soumis aujourd'hui, ignorent voire nient les conséquences des champs électromagnétiques. Ils ignorent tout des concepts de la biophysique électromagnétique moderne. Souvent ils pourront constater que des modifications très simples apportées au cadre de vie (chambres à coucher, lieux de repos, aménagement des postes de travail...) font disparaître rapidement des états nécessitant la prise de médicaments ou constituant tout simplement une source d'inconfort quasi permanent.



Comment se déroulent ces séminaires ?

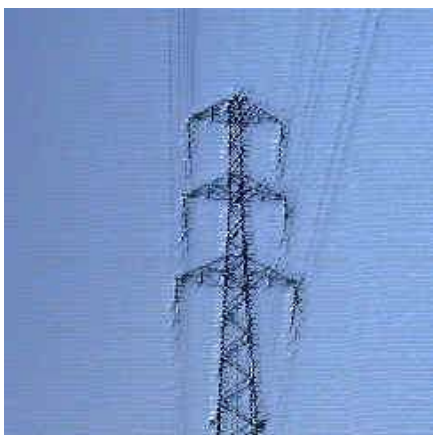
Dans un but didactique, nous avons réparti les séminaires sur trois journées de cours:

1. Un premier samedi consacré aux champs électriques et magnétiques à extrêmement basses fréquences 50 Hz (E.L.F.),
2. Un deuxième samedi consacré aux champs électromagnétiques à hautes fréquences, (fréquences des émetteurs de radiodiffusion et de télévision, radars, systèmes de surveillance à micro-ondes, téléphonie mobile etc.)
3. Un troisième jour (facultatif) permettant aux participants d'approfondir les connaissances nécessaires au maniement d'appareils de mesures étalonnés. Cette journée s'adresse principalement aux professionnels et aux personnes averties.

Lors de la première journée sont posées les définitions des termes techniques, des paramètres et des unités utilisées dans les deux journées de cours, c'est la raison pour laquelle il est absolument nécessaire de suivre la première journée avant d'accéder à la deuxième.

Programmes détaillés de cours:

Première journée consacrée aux Extrêmement Basses Fréquences 50 Hz :



- Les sources de champs électromagnétiques à basses fréquences – les réseaux électriques à haute et moyenne tension – Les installations électriques industrielles et domestiques – Les appareils et l'outillage électriques, les appareils électroménagers.
- Définition du spectre électromagnétique – Les unités – les protocoles de mesures – La méthodologie – Les appareils de mesure étalonnés, les appareils d'évaluation rapide.

- Les incidences des champs électriques et magnétiques 50/60 Hz sur la santé humaine et animale selon la littérature publiée.



*Appareil de mesure d'impédance de terre
Catohm*



*Appareil de mesure de précision
d'impédance de terre NORMA,*

- Le Principe de Précaution officiel suédois (1995) et son application.
La norme flamande d'exposition aux champs magnétiques 50 Hz.
- Les données recueillies sur le terrain : les mesures des champs électriques, des champs magnétiques et des courants vagabonds (élevage).



Appareil de mesures des champs magnétiques 50Hz (EFM-130, USA)

- L'assainissement électromagnétique de l'habitat, des lieux de travail, des lieux d'élevage selon les mesures relevées.
- Méthodes de protection : - Les câbles blindés C.E.M compatibles - Les "**Biorupteurs**[®]" bipolaires - Les critères d'élaboration d'installations électriques non polluantes
- L'exposition aux écrans cathodiques des ordinateurs– les précautions à prendre – les normes suédoises et leur évolution au cours des dernières années.
- Le parasitage des appareils électroniques par le réseau de distribution
- Présentation de cas pratiques résolus
- Projection de films scientifiques.

– Participation aux frais : 25,- Euros –

Deuxième journée consacrée aux hautes fréquences :



- Les sources de hautes fréquences et de micro-ondes : les émetteurs de radio et de télévision, les téléphones portables, les antennes relais associées, les systèmes de surveillance et d'alarmes, les connexions Wi-Fi et Bluetooth, les radars, les chauffages par micro-ondes.
- Définition des types de radiations : ondes continues, ondes porteuses, ondes modulées en amplitude et en fréquences, ondes pulsées, signaux digitaux.
- Les paramètres et unités dans les calculs et les mesures : champ électrique, densité de puissance, puissance rayonnée, taux d'absorption spécifique, champs lointains et champs proches.
- Les problèmes liés à la compatibilité électromagnétique des appareils électriques et électroniques. Application de la Directive Européenne 89/336/CEE.
- Distinction entre les effets thermiques et effets athermiques sur les tissus et les êtres vivants.
- Critique des modèles appliqués à l'homme par certaines institutions (mannequin remplis d'un gel) dans le calcul du taux d'absorption spécifique
- Les études sur cellules et sur animaux.
- Les études sur l'humain
- Cas particuliers : les hypersensibilités électromagnétiques
- Présentation et initiation à la manipulation d'un spectromètre. Présentation de l'appareil de mesure à large bande Electrosmog Meter TES 593 (10 MHz à 8 GHz) et de divers appareils de spectrométrie (SPECTRAN HF 6080, SPECTRAN 2025 E etc.).
- De nouveaux appareils de mesure figureront certainement à nos programmes d'ici peu, selon leur fiabilité, leur convivialité, leurs qualités intrinsèques... et leurs prix... A nous de les tester !



Appareil de poche Electromog Meter TES 593



Le SPECTRAN HF 6080 tenu à la main

L'ESMOG SPION appareil de poche extrêmement sensible destiné à l'évaluation rapide du niveau global de pollution à hautes fréquences →



- Les législations des différents pays en matière de radioprotection en hyperfréquences (micro-ondes).
- Les systèmes de protections : tapissage par feuilles d'aluminium mince, voilages métallisés, voilages à trame métallique, tapis de sols à trame métallique, peintures au graphite, écrans réfléchissants divers.
- Critique scientifique de certains gadgets dits "protecteurs" proposés sur le marché et ne possédant aucune action protectrice, mesures à l'appui !
- Projection de films scientifiques.

(Cette journée est accessible aux seules personnes ayant suivi préalablement le séminaire concernant les extrêmement basses fréquences 50 Hz)

– Participation aux frais : 25,- Euros –

Troisième journée (facultative) consacrée à la manipulation des appareils de mesures :

Cette journée sera fixée un samedi, de commun accord avec les personnes possédant un appareil de mesures acquis chez nous

– Participation aux frais (troisième journée): gratuite–

Enseignant principal :

Jean-Marie-Danze :

Licencié ès Science Chimiques A.C.Lg, ex-assistant à l'Université de Liège (Institut de pharmacie), Consultant scientifique et technique en Biophysique, Secrétaire de l'Association Internationale Francophone de Biocybernétique (Suisse). Auteur de plusieurs publications et traductions scientifiques en biophysique. Ex-expert chargé de mission auprès du Ministère de la Santé Publique belge pour l'évaluation des risques liés à l'exposition aux antennes relais de téléphonie mobile, Formateur au FOREM.

D'autres conférenciers spécialistes participent occasionnellement aux séminaires pour y présenter des techniques nouvelles, spécifiques à l'assainissement des lieux de séjour et de travail.

Dates des séminaires:

Afin d'organiser valablement ces séminaires très chargés en des matières assez vastes, nous demandons aux personnes intéressées de nous envoyer une lettre ou un courrier électronique nous indiquant leur intérêt pour l'un ou l'autre de ces séminaires. Cette démarche ne les engage en rien, mais nous permet d'organiser ensuite notre calendrier de week-ends en fonction du nombre de candidats.

→ Première journée consacrée aux Extrêmement Basses Fréquences 50 Hz :

Une seule journée :

Samedis à déterminer selon le nombre de participants

De 9 heures précises à 19 heures

→ Deuxième journée consacrée aux hautes fréquences :

Une seule journée:

Samedis à déterminer selon le nombre de participants

De 9 heures précises à 19 heures

Lieu des séminaires : AYWAILLE Belgique, en notre salle de cours,

22 rue du Chalet

Les renseignements pratiques concernant l'organisation sont expédiés aux seules personnes préinscrites (listes hôtels, hébergements, plan d'accès...)

Nous conseillons la lecture préalable des ouvrages suivants, disponibles sur commande. Ceux-ci constituent des ouvrages de références bien documentés à conserver :

- **"L'habitat sain ? Risques liés aux pollutions électromagnétiques... Ce qu'il faut savoir"**. Ouvrage collectif – Coordination J.M. Danze Collection Résurgence – 256 pages (22,- €)
- **"Les Champs Electromagnétiques à hautes fréquences – L'essentiel – Ce qu'il faut savoir"** par J.M. Danze Edition ISE 134 pages (16,- €)
- **"Téléphones Cellulaires, Danger ? "** par Roger Santini (éd. Pietteur Liège) 208 pages (24,90 - €)
- **" Votre GSM, votre Santé – on vous ment! "** par R. Gautier, P. Le Ruz, D. Oberhausen, R. Santini. (éd. Pietteur Liège) (20- €),

Les frais de port sont à ajouter à ces prix.

Ces ouvrages sont disponibles auprès de la s.p.r.l. Delvaux-Danze.

Remerciements: Nous tenons à remercier ici tous ceux qui par leur aide et leur collaboration ont permis la concrétisation de ces cours : chercheurs sincères de toute la planète qui nous ont communiqué leurs travaux scientifiques ainsi que leurs commentaires, des techniciens spécialistes en techniques de protections électromagnétiques, des responsables de comités de sécurité et d'hygiène d'entreprises françaises et belges, des médecins, des pharmaciens, des vétérinaires, des dentistes, des infirmières et infirmiers, des naturothérapeutes, des journalistes éclairés et honnêtes, de généreux donateurs d'appareils de mesures, des détenteurs de sites Internet qui nous ont spontanément relayés, des rédacteurs en chef de revues et de périodiques qui ont accepté de publier des articles "politiquement incorrects", des associations de riverains de lignes à haute tension et de relais de télécommunications, de rares politiques avertis qui ont tenté de vaincre l'inconscience et le manque de discernement de leurs collègues. Qu'on nous pardonne si nous en oublions.

Mise à jour : septembre 2010